

# VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil  
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

# Transition de la fécondité et changement des rôles et statuts de la femme au Cameroun

---

Ngoy KISHIMBA

IFORD, Yaoundé, Cameroun

## Introduction<sup>1</sup>

Il ressort souvent des études réalisées sur la famille au Cameroun que les femmes ont pour rôles la reproduction, l'exercice des tâches domestiques et d'autres travaux non lucratifs au sein de la famille (Titi, 1985 ; Yana, 1995). Dans presque toutes les sociétés camerounaises, la femme doit procréer davantage et le plus tôt possible. Plus une femme a des enfants, plus elle est valorisée socialement et meilleur est son statut social (Wakam, 1994). Cette conception entraîne de nombreuses conséquences à la fois démographiques et socio-économiques. On pourrait mentionner entre autres la fécondité élevée, l'absence de décision des femmes sur leur vie génésique, la faible scolarisation des femmes et leurs difficultés d'insertion sur le marché urbain du travail etc.

Depuis le début des années 1980, les programmes en faveur de la baisse de la fécondité et de la promotion de la femme ont été mis en œuvre au Cameroun dans le cadre de politiques et programmes des populations (Minascot-Fnuap, 1994; Minascot, 1997). En l'espace de vingt ans (1978-1998), la fécondité moyenne des femmes est passée de 6,4 à 5,2 enfants par femme. La baisse de la fécondité est plus rapide en milieu urbain et surtout à Yaoundé et Douala. Dans ces deux villes, la fécondité moyenne estimée à 5,33 en 1978 s'élève vingt années plus tard à 3,1.

Dans quelle mesure la transition de la fécondité ainsi amorcée aurait-elle favorisé l'amélioration du statut de la femme ? Les jeunes générations des femmes, comparativement à leurs aînées, arrivent-elles à mieux se scolariser, et à mieux s'insérer sur le marché urbain de l'emploi, à la suite du recul de l'âge au premier mariage et de la maîtrise de la fécondité ? La femme camerounaise participe-t-elle davantage à la prise de décision en matière de fécondité et de planification familiale ? Pour répondre à ces questions, nous procéderons à l'analyse de la vie scolaire et professionnelle en rapport avec la vie familiale pour trois générations de femmes résidentes à Yaoundé<sup>2</sup>. Nous appréhenderons la vie familiale par la formation et l'agrandissement de la famille à travers le mariage et la procréation. L'analyse de la vie familiale nous permettra surtout d'examiner l'importance des rôles d'épouse et de mère sur la position des femmes sur le marché du travail.

L'objet de cette communication consistera dans un premier temps à rendre compte de l'effet de la nuptialité et de la fécondité sur la sortie du système éducatif. Une comparaison sera faite entre les filles et les garçons. Nous postulons que, malgré le recul de l'âge au premier mariage et la baisse de la fécondité que l'on observe au Cameroun, les effets de la nuptialité et de la fécondité sur la scolarisation des jeunes restent significatifs, et seraient différents selon le sexe. Pour pouvoir tester cette hypothèse, il s'avère nécessaire de tenir compte d'autres facteurs susceptibles d'avoir un impact sur la scolarisation des enfants. C'est entre autres les facteurs liés aux caractéristiques socio-économiques des parents. On retiendra pour nos analyses la cohabitation avec les parents, l'éducation des parents et l'activité exercée par les parents.

---

<sup>1</sup> Cette étude fait partie des travaux que nous avons réalisés au CEPED grâce à la bourse doctorante octroyée par l'Agence Universitaire de la Francophonie pour l'année universitaire 1999-2000.

<sup>2</sup> Ce sont les femmes appartenant aux générations 1942-1951, 1952-1961 et 1962-1971 que nous avons interrogées en novembre 1996 à Yaoundé lors de l'enquête biographique « Crise et insertion urbaine ». Nous reviendrons dans la suite sur la méthodologie de cette enquête.

L'étude examinera dans un second temps les effets de la sortie du célibat et de la naissance d'un enfant sur l'arrêt d'activité des femmes. Seront considérées comme actives les femmes à la recherche d'un emploi, les femmes travaillant dans le secteur formel ou informel, et les femmes en apprentissage d'un métier. L'arrêt d'activité sera donc observé lorsque la femme cesse d'exercer un emploi ou encore lorsqu'elle suspend la recherche d'un emploi pour rester au foyer. Compte tenu des objectifs poursuivis par cette analyse, toutes les cessations d'activité pour des raisons de maladie ou de retraite ne seront pas prises en compte.

## 1. Méthodologie

### 1.1. Évolution de la fécondité au Cameroun

Diverses sources de données nous permettent aujourd'hui d'avoir une meilleure connaissance des niveaux et tendances de la fécondité au Cameroun. On dispose des données d'enquête nationale sur la fécondité de 1978, de deux enquêtes démographiques et de santé de 1991 et 1998. Estimée à 6,41 enfants par femme en moyenne en 1978, la fécondité s'élève à 5,20 en 1998. La baisse a été beaucoup plus rapide dans les villes de Yaoundé et Douala, allant de 5,33 à 3,11 au cours de la période 1978-1998. Parmi les déterminants proches à l'origine de la baisse de la fécondité durant cette période, on relève l'impact de la nuptialité et de la contraception (Kishimba, 2000 b).

L'âge médian d'entrée en union des femmes âgées de 25-34 ans au moment de l'enquête est respectivement estimé à 18 ans, 19 ans et 20 ans au cours des enquêtes de 1978, 1991 et 1998 à Yaoundé et Douala. Tandis que le pourcentage de l'utilisation de la contraception dans ces deux villes est passé de 11,8% en 1978 à 42,7% en 1991, puis à 43,4% en 1998. On note dans l'évolution de cette pratique, la prédominance des méthodes traditionnelles, dont le niveau passe de 6,9% en 1978 à 32,5% en 1991, puis à 27,9% en 1998. Quant au but visé dans la pratique de ces méthodes, on constate au cours des trois enquêtes que les méthodes traditionnelles sont plus utilisées pour espacer les naissances tandis que les méthodes modernes sont pratiquées pour limiter la descendance.

S'agissant de calendriers de nuptialité et de fécondité dans les villes de Yaoundé et Douala, on constate que le recul de l'âge au premier mariage s'accompagne de l'émergence de naissances pré maritales (Kishimba, 2000 b). L'application du modèle de Bongaarts amélioré par Jolly et Gribble conduit à une estimation de 16% et 21% des naissances hors mariage en 1978 et 1998 respectivement. L'âge moyen à la maternité s'est pratiquement stabilisé à 28 ans au cours de trois enquêtes, tandis que l'âge d'entrée en vie féconde recule légèrement en passant de 19 ans en 1978 à 20 ans en 1991, puis à 21 ans en 1998.

De ce qui précède, on pourrait tirer deux éléments importants de la transition de la fécondité à Yaoundé et Douala susceptibles d'avoir des implications sur la situation socio-économique des femmes. D'une part, le recul de l'âge d'entrée en union traduisant un vieillissement du calendrier de sortie du célibat qui pourrait favoriser l'allongement de l'espérance de vie scolaire des femmes. D'autre part, le recul de l'âge d'entrée en vie féconde favoriserait aussi le maintien des filles dans le système éducatif. Les femmes pourraient maintenant acquérir la qualification nécessaire à l'insertion sur le marché de l'emploi formel. Quant à la progression de la pratique des méthodes contraceptives, elles permettraient surtout aux jeunes filles en milieu scolaire et aux femmes qui travaillent d'éviter les grossesses non désirées. Nous tenterons de voir ces changements à partir des données de l'enquête « Crise et insertion urbaine ».

## 1.2. Rôles et statuts des femmes en Afrique : le cas du Cameroun

Le rôle des femmes dans tout groupe social correspond aux attentes des membres du groupe envers elles. Christine Oppong (1988) et bien d'autres auteurs en identifient plusieurs, parmi lesquels on retiendra les rôles d'épouse et de mère dans le cadre de nos analyses. Ces rôles, associés à celui de maîtresse de maison, limitent l'activité des femmes au sein de la sphère domestique dans un système patriarcal, comme c'est souvent le cas en Afrique. La femme exerce, dans la sphère domestique, les activités non lucratives destinées à l'autoconsommation des membres du ménage. En revanche, l'homme exerce en dehors du ménage des activités lucratives qui lui permettent de disposer d'une certaine capacité de financement des besoins du ménage. Ces rôles masculins et féminins construits socialement confèrent à l'homme un statut d'autorité vis-à-vis de la femme. L'étude qualitative réalisée par Yana (1995) en milieu rural camerounais (Bafou et Yemessoa) montre que cette représentation des rôles n'a pas changé chez les jeunes des nouvelles générations, comparativement à leurs aînés.

Pourtant des études presque analogues réalisées au Cameroun et ailleurs en Afrique montrent que de profondes mutations socio-économiques et culturelles seraient en cours. Thérèse Locoh (1996) parle d'une révolution silencieuse pour qualifier les changements des rôles masculins et féminins. Tels qu'analysés par Thérèse Locoh et d'autres auteurs (Fatou Sow, 1993 ; Aloys Nnama, 1996), ces changements interviennent dans un contexte de crise et d'application des mesures d'ajustement structurel qui ont entraîné la réduction des revenus des hommes. C'est en réaction à la crise que certaines femmes étendent leurs activités domestiques à la sphère marchande, et que d'autres ayant une qualification professionnelle s'insèrent ou cherchent à s'insérer sur le marché de l'emploi. Dans ces conditions, il est possible que les parents qui résident dans les grandes métropoles (Yaoundé ou Douala) prennent de plus en plus conscience de la nécessité de scolariser les filles au même niveau que les garçons, le mariage des filles n'étant plus une fin en soi. On assisterait donc à un changement des rôles et statuts de la femme orienté d'une part vers une amélioration de l'accès à l'éducation et à l'emploi du secteur formel, et d'autre part, vers une attente de la société de moins en moins soutenue à l'égard des femmes vis-à-vis du mariage et de la procréation. « Se marier avant tout<sup>3</sup> » ne serait plus une préoccupation majeure des femmes ; celles-ci chercheraient d'abord à terminer leurs études et à s'insérer sur le marché urbain de l'emploi avant de penser au mariage et à la procréation.

Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer les changements des rôles et statuts des femmes. La première, qui est la plus probable apparemment, est celle de transition de crise. Les femmes seraient obligées de s'insérer sur le marché urbain du travail à la suite des pertes d'emploi ou de réduction de salaires de leurs maris. La seconde, qui est notre hypothèse de travail, est en partie partagée par Oppenheim Mason (1988, cité par Kouton Étienne, 1996) et postule que le changement de statuts des femmes est déterminé par la transition de la fécondité. Pour pouvoir tester cette hypothèse, il s'avère nécessaire de disposer des données longitudinales concernant plusieurs générations suffisamment espacées dans le temps. Une telle base des données n'est pas facile à trouver en Afrique.

## 1.3. Source des données

Notre réflexion s'appuie sur les données de l'enquête biographique « Crise et insertion urbaine à Yaoundé » réalisée en novembre 1996 par l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) de Yaoundé en collaboration avec le Centre français sur la Population et le Développement (CEPED) de Paris. Cette enquête avait permis d'interroger 746 femmes et 714 hommes âgés de 25 à 54 ans. On dispose de trois générations de femme et d'hommes nés en

<sup>3</sup> La première préoccupation pour les femmes à Dakar d'après les témoignages recueillis par Philippe Antoine et Jeanne Nanitelamio (1995).

1942-1951, 1952-1961 et 1962-1971 ; soit au total 1460 biographies<sup>4</sup> (Tableau 1). Chaque biographie homme ou femme fournit les informations sur les origines sociale et familiale de l'individu, les itinéraires résidentiel et migratoire, la vie active ou professionnelle, la vie matrimoniale, la vie féconde, l'insertion sociale et la vie des relations. On dispose des informations de toutes les personnes jusqu'à l'âge de 25 ans. Au-delà de cet âge, la disponibilité des informations dépend de l'âge atteint par les individus au moment de l'enquête.

La vie active ou professionnelle décrit tous les épisodes de la vie scolaire et professionnelle, le niveau d'études atteint à la fin des études, les emplois exercés, le chômage, le temps passé au foyer et en retraite etc. Ces informations permettent d'analyser la situation socio-économique de la femme en rapport avec les aspects liés à la vie familiale. Parmi ces aspects familiaux, figure l'influence du patriarcat sur l'activité des femmes en union. Nous essayerons de montrer tout au long de nos analyses les difficultés éprouvées par les femmes pour pouvoir concilier la vie familiale et la vie professionnelle.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION PAR SEXE ET COHORTE DE NAISSANCE DES PERSONNES ENQUÊTÉES

Cohorte de naissance	Hommes	Femmes	Ensemble
1942-1951	126	106	232
1952-1961	236	258	494
1962-1971	352	382	734
Total	714	746	1460

Ces données présentent naturellement une limite par rapport à la préoccupation majeure de cette communication. Les générations étudiées ne sont espacées que de quelques années qui correspondent à une très faible variation du niveau de fécondité au Cameroun. Comme on le verra par la suite, le changement de comportement en matière de procréation est très peu significatif d'une génération à une autre. Les résultats auxquels aboutit l'analyse de données révèlent en effet que la transition de la fécondité actuellement en cours dans la ville de Yaoundé n'a pas encore atteint un seuil suffisant pour pouvoir éradiquer les effets négatifs des rôles d'épouse et de mère sur la situation des femmes au marché du travail.

#### 1.4. Méthodes d'analyse

Les analyses envisagées seront à la fois descriptive et explicative. Du point de vue descriptif, nous ferons usage des tables de survie, de l'estimateur de Kaplan-Meier et des caractéristiques de tendance centrale (la médiane et l'interquartile). Trois variables feront l'objet de analyses descriptives, à savoir l'âge à la première et à la dernière sortie de l'école, l'âge à la première union et l'âge à la première naissance.

Du point de vue explicatif, l'analyse reposera sur le modèle semi-paramétrique de hasard proportionnel de Cox<sup>5</sup>. Il sera question de tester dans un premier temps les effets de la nuptialité et de la fécondité sur l'arrêt des études des filles et des garçons. L'arrêt des études sera étudié en tant qu'événement renouvelable. Le modèle prendra en compte toutes les interruptions d'études intervenues dans la vie scolaire de l'individu jusqu'à la sortie définitive du système éducatif. On cherchera à répondre à la question de savoir dans quelle mesure le mariage et la naissance d'un enfant accélèrent la sortie des filles et des garçons du système éducatif.

Dans un second temps, nous examinerons les effets de la nuptialité et de la fécondité sur les arrêts d'activité des femmes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'arrêt

<sup>4</sup> Nous n'avons pas jugé nécessaire de reprendre la méthodologie de sondage qui a déjà fait l'objet d'une publication. On pourra à cet effet consulter KOUAME Aka.

<sup>5</sup> La présentation détaillée de ce modèle figure dans Courgeau D. et Lelièvre E. (1989), *Analyse démographique des biographies*, Editions de l'INED, Paris, 268 p.

d'activité est une cessation d'exercice d'un emploi, d'apprentissage d'un métier ou de la recherche d'un emploi. De même que pour la sortie du système éducatif, l'arrêt d'activité sera analysé comme un événement renouvelable dans la vie active d'une femme. Cette analyse ne sera effectuée que pour les femmes. En effet, en dehors des cas de maladie et de retraite, les hommes observent rarement un arrêt d'activité pour rester au foyer ; à défaut d'exercer un emploi ils sont au chômage. Par contre, les femmes voient souvent leurs activités s'interrompre à la suite de la maternité. Nous montrerons aussi que le mariage entraîne dans bien des cas le retour des femmes au foyer.

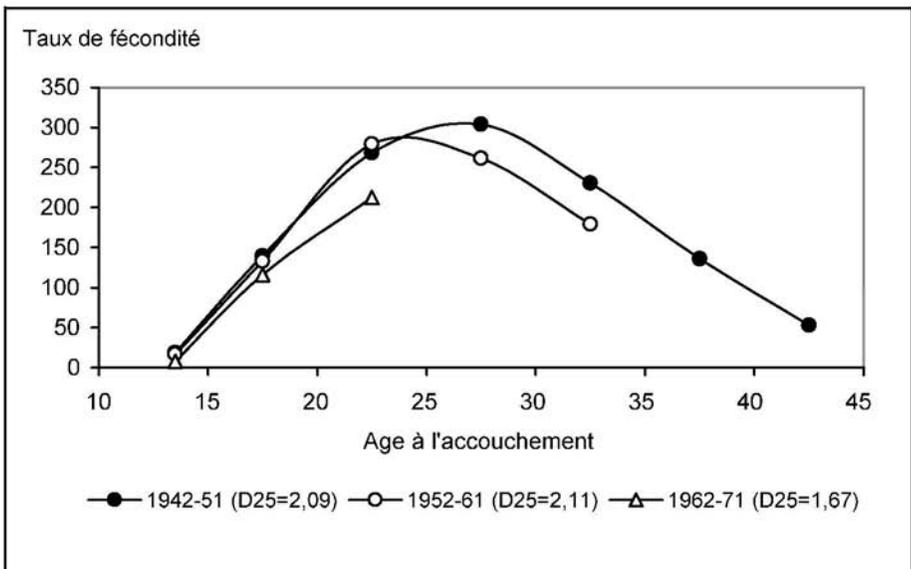
## 2. Résultats

### 2.1. Caractéristiques démographiques et socio-économiques de trois générations étudiées

#### 2.1.1 La fécondité par âge

Une manière de rendre compte de l'évolution de la fécondité à partir de notre échantillon consiste à comparer les taux de fécondité par âge des trois générations, ainsi que la descendance réalisée à l'âge de 25 ans. La figure 1 présente les taux de fécondité par groupe d'âges de mères à la naissance de leurs enfants selon la génération des mères. Les deux générations anciennes (1942-1951 et 1952-1961) se caractérisent par un comportement procréateur presque identique à tous les âges inférieurs à 25 ans. Elles parviennent toutes les deux à une descendance moyenne d'environ deux enfants par femme à 25 ans. Mais on constate qu'à partir de 25 ans la fécondité par âge baisse dans la génération 1952-1961 comparative ment à la génération 1942-1951. La génération la plus jeune (1962-1971) atteint une descendance moyenne de 1,67 enfants par femme à l'âge de 25 ans. La baisse de la fécondité que l'on observe à travers ces trois générations semble être récente car elle se produit dans les derniers groupes d'âges de différentes générations.

FIGURE 1: FÉCONDITÉ DES FEMMES PAR ÂGE SELON LES GÉNÉRATIONS



S'agissant de l'entrée en vie féconde<sup>6</sup>, on constate que le calendrier varie très peu selon les trois générations. Dans la génération 1942-1951, l'âge médian à la première naissance s'élève à 21,25 ans, il s'élève à 19,75 ans au sein de la génération 1952-1961. Tandis que dans la génération jeune il se situe à 20,67 ans. Le calendrier d'entrée en vie féconde est presque constant dans les trois générations. On observe en particulier dans le tableau 2 que l'intervalle interquartile de l'âge à la première naissance est sensiblement le même dans les deux premières générations (1942-1951 et 1952-1961), allant de 18,1 ans à 23,7 ans. Un très léger décalage apparaît dans la dernière génération (1962-1971), l'intervalle interquartile fluctue entre 18,9 ans et 24,3 ans.

TABLEAU 2 : ÂGE À LA PREMIÈRE NAISSANCE (QUARTILE D'ORDRE 1, 2 ET 3)

Cohorte	Quartile d'ordre		
	1	2	3
1942-1951	18,1	21,3	23,7
1952-1961	18,1	19,8	23,8
1962-1971	18,9	20,7	24,3
Ensemble	18,7	20,5	24,0

En somme, les trois générations étudiées présentent une très faible variation de la fécondité dans le sens de la baisse. La baisse de la fécondité intervient surtout dans la dernière génération avec une descendance faible à l'âge de 25 ans et un léger décalage du calendrier d'entrée en vie féconde.

### 2.1.2 La sortie du célibat

Le calendrier de premier mariage ne varie presque pas d'une génération à une autre. L'âge médian à la première union avoisine 21 ans dans les trois générations. Les proportions des femmes déjà unies sont quasiment les mêmes selon l'âge. A titre indicatif, on a 44% des femmes unies à 20 ans dans les générations 1942-1951 et 1952-1961, et 38 % dans la génération 1962-1971. A 25 ans cette proportion s'élève à 76 % dans la génération 1962-1971, et 75% dans les autres générations. La comparaison des premier et troisième quartile (tableau 3) confirme la stabilité de la nuptialité dans les trois cohortes.

TABLEAU 3 : ÂGE À LA PREMIÈRE UNION (QUARTILE D'ORDRE 1, 2 ET 3)

Cohorte	Quartile d'ordre		
	1	2	3
1942-1951	17,8	21,8	25,8
1952-1961	17,8	21,0	25,6
1962-1971	18,3	21,6	24,8
Ensemble	18,1	21,4	24,8

Les trois générations étudiées ont des comportements presque identiques en matière de primo nuptialité. Ce qui traduit une stabilité de la sortie du célibat.

<sup>6</sup> Pour la description de l'entrée en vie féconde, la sortie du célibat et la première sortie du système éducatif selon les générations, nous n'avons pas jugé nécessaire de présenter les courbes de survie car les calendriers varient très peu selon les générations.

### 2.1.3 La sortie de l'école et le niveau d'éducation atteint

L'évolution de la scolarisation selon les trois générations est très lente, mais la tendance que l'on observe s'oriente timidement à la hausse marquant une légère amélioration de l'accès à l'éducation des femmes. La nouvelle génération comparativement à l'ancienne reste 1,2 ans de plus à l'école (tableau 4). L'âge médian à la sortie de l'école est de 19,8 ans pour la génération 1962-1971, et 18,6 ans pour la génération des femmes nées en 1942-1951. Les conséquences immédiates de l'allongement du temps passé à l'école sont entre autres l'amélioration du niveau de scolarisation atteint à la sortie du système scolaire.

TABLEAU 4 : ÂGE À LA PREMIÈRE SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE (QUARTILE D'ORDRE 1, 2 ET 3)

Cohorte	Quartile d'ordre		
	1	2	3
1942-1951	17,0	18,6	20,5
1952-1961	17,0	19,2	21,3
1962-1971	17,4	19,8	21,9
Ensemble	17,3	19,3	21,6

Les résultats du tableau 5 indiquent une diminution des proportions des femmes sans instruction et de celles de niveau primaire selon les générations. Cette diminution s'accompagne d'une augmentation des pourcentages des femmes de niveaux secondaire et supérieur. On note par exemple 41,5% des femmes de niveau primaire, et 0,9% des femmes du supérieur au sein de la génération 1942-1951. Ces pourcentages passent respectivement à 21,7% et 16,2% dans la génération 1962-1971.

TABLEAU 5 : POURCENTAGE DE FEMMES SELON LE NIVEAU D'ÉDUCATION ATTEINT À LA SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE

Niveau d'éducation	Génération de femmes		
	1942-1951	1952-1961	1962-1971
Sans niveau	7,6	2,3	2,1
Primaire	41,5	33,7	21,7
Secondaire	50,0	58,9	60,0
Supérieur	0,9	5,1	16,2
TOTAL	100	100	100
Effectif	106	258	382

Bien que l'évolution de la fécondité à travers les trois générations soit lente, il convient de retenir toutefois que la transition de la fécondité au Cameroun et surtout en milieu urbain est déjà amorcée. Elle est très avancée dans les villes de Yaoundé et Douala par rapport au reste du pays. Nous pouvons à ce stade de l'évolution essayer d'évaluer ses implications sur la scolarisation et l'activité des femmes. Dans quelle mesure le mariage et la fécondité précoces influenceraient de moins en moins la scolarisation des filles ? Les femmes qui travaillent continuent-elles d'être victimes des interruptions d'activité à la suite des grossesses trop rapprochées ? C'est à ces questions que nous voulons essayer de répondre dans la suite de cette communication.

## 2.2. Calendrier des événements familiaux et socioprofessionnels

Une manière d'explorer les possibilités d'interférences entre les événements familiaux (sortie du célibat et entrée en vie féconde) et les événements socioprofessionnels (arrêt des études et accès à l'emploi) consisterait à représenter sur un même graphique les calendriers de sortie du célibat, d'entrée en vie féconde, du premier arrêt des études, de l'arrêt définitif des

études, et de l'accès au premier emploi. Nous prendrons comme indicateur du calendrier le premier quartile et l'intervalle interquartile de l'âge à l'événement. Le premier quartile représente l'âge auquel 25% des individus ont déjà connu l'événement. Tandis que l'écart interquartile représente l'intervalle d'âges à l'intérieur duquel 50% des individus connaissent l'événement ; il est obtenu en faisant la différence entre le troisième et le premier quartile. Les figures en annexe représentent les calendriers des hommes et des femmes selon les générations.

Les calendriers des femmes se caractérisent dans toutes les générations par un chevauchement des intervalles entre les événements familiaux et les premier et dernier arrêts des études<sup>7</sup>. Ce chevauchement révèle la possibilité d'interférences entre la scolarisation, le mariage et la fécondité. Il y aurait chez les femmes les cas de scolarisation empêchée par le mariage et l'entrée en vie féconde. Ce chevauchement apparaît dans toutes les générations des femmes. Les jeunes générations des femmes de même que les anciennes seraient encore exposées à l'interruption de la scolarité à la suite du mariage et des grossesses.

Les calendriers des hommes par contre semblent avoir beaucoup évolué entre l'ancienne et la nouvelle génération. Le chevauchement de 23 à 25 ans que l'on observe dans la génération 1942-1951 entre la sortie du célibat et l'arrêt définitif des études semble avoir disparu dans la génération 1952-1961. Quelle que soit la génération, la séquence des événements se réalise généralement chez les hommes (si l'on considère les âges médians) par l'arrêt définitif de l'école à 21 ans suivi de l'accès au premier emploi à 25 ans, la sortie du célibat et l'entrée en vie féconde autour de 27 ans. Il s'agit là d'un itinéraire médian qui n'exclut pas la possibilité chez les hommes d'avoir des interférences entre la scolarisation, le mariage et la fécondité. La suite des analyses abordent ces problèmes d'interférences avec le modèle semi-paramétrique de Cox. Nous analysons en particulier les implications du mariage et de la fécondité sur la scolarisation et l'activité économique des femmes.

### **2.3. Les implications sur la scolarisation des femmes**

Les effets de la sortie du célibat et de l'entrée en vie féconde sont examinés en contrôlant l'effet d'autres variables susceptibles d'agir sur la scolarisation des filles. Ce sont les variables liées aux caractéristiques des parents, à savoir la cohabitation avec les parents, l'éducation et l'occupation des parents. Les variables temporelles à savoir la période et la cohorte de naissance sont aussi prises en compte dans le modèle. Toutes ces variables ont été introduites simultanément dans le modèle de régression. Le tableau 6 présente donc l'effet propre de chaque variable indépendante sur la sortie du système éducatif après avoir contrôlé l'influence des autres variables indépendantes. Comme annoncé dans la méthodologie, la sortie du système éducatif est étudiée comme un événement renouvelable tenant des différentes interruptions intervenues dans le cursus scolaire de l'individu.

#### **2.3.1 La sortie du célibat**

La sortie du célibat a des conséquences à la fois sur la scolarisation des filles et des garçons. Elle entraîne l'arrêt des études quel que soit le sexe. Les résultats du tableau 6 montrent que les nouveaux mariés courent plus de chances que les célibataires de sortir rapidement de l'école. Mais les risques relatifs paraissent plus importants chez les filles que chez les garçons. A titre indicatif, une fille sans enfant et nouvellement mariée a 3 fois plus de chances de quitter rapidement l'école que sa camarade restée célibataire. Tandis que le garçon nouvellement entré en union n'a que 1,7 fois des chances de sortir de l'école. Le modèle indique que le résultat que l'on obtient pour les garçons n'est pas significatif alors qu'il l'est pour les filles.

---

<sup>7</sup> Nous n'avons pas jugé nécessaire de présenter les courbes de Kaplan-Meier des événements étudiés car elles sont presque toutes confondues.

TABLEAU 6 : MODÈLE DE RÉGRESSION DE COX DE LA SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE DES HOMMES ET DES FEMMES

Les variables indépendantes	Hommes		Femmes	
	Risques relatifs	Seuil	Risques relatifs	Seuil
1. Nuptialité et Fécondité				
• <i>Célibat (Référence)</i>	1,000		1,000	
• <i>Naissance pré maritale</i>	1,507		2,056	***
• <i>Sortie du célibat sans enfant</i>	1,570		3,943	***
• <i>Naissance maritale</i>	2,237	***	3,136	***
2. Activité du père				
• <i>Chômeur (Référence)</i>	1,000		1,000	
• <i>Agriculteur</i>	1,032		0,686	
• <i>Commerçant</i>	0,823		0,982	
• <i>Fonctionnaire du secteur public</i>	1,119		0,741	
• <i>Fonctionnaire du secteur privé</i>	1,802		0,755	
3. Activité de la mère				
• <i>Chômeur (Référence)</i>	1,000		1,000	
• <i>Agriculteur</i>	0,906		1,062	
• <i>Commerçant</i>	1,028		1,025	
• <i>Fonctionnaire du secteur public</i>	0,978		0,955	
• <i>Fonctionnaire du secteur privé</i>	0,924		1,092	
4. Cohabitation des parents				
• <i>Ne cohabite pas (Référence)</i>	1,000		1,000	
• <i>Cohabite avec ses parents</i>	0,681	***	0,707	**
5. Niveau d'instruction du père				
• <i>Aucun (Référence)</i>	1,000		1,000	
• <i>Primaire</i>	0,722	*	1,077	
• <i>Secondaire et plus</i>	0,848		0,874	
6. Niveau d'instruction de la mère				
• <i>Aucun (Référence)</i>	1,000		1,000	
• <i>Primaire</i>	0,910		0,714	**
• <i>Secondaire et plus</i>	0,459	***	0,775	
7. Cohorte de naissance				
• <i>1942-1951 (Référence)</i>	1,000		1,000	
• <i>1952-1961</i>	1,613	**	1,114	
• <i>1962-1971</i>	0,916		0,884	
8. Période				
• <i>Avant 1986 (Référence)</i>	1,000		1,000	
• <i>1986 –1990</i>	1,273		0,972	
• <i>1991 –1996</i>	1,624	*	1,349	

N.B: (\*) : Significatif au seuil de 10%, (\*\*): Significatif au seuil de %, (\*\*\*): Significatif au seuil de 1%

On penserait que la transition de la nuptialité en cours dans la ville de Yaoundé n'a pas encore atteint un seuil suffisant pour éliminer les effets négatifs du mariage précoce sur la scolarisation des filles. Il semblerait que l'importance accordée aux rôles d'épouse dans la société camerounaise précipite encore la sortie des filles du système éducatif les empêchant ainsi d'acquérir la formation nécessaire à l'insertion sur le marché urbain du travail. Comme on le verra par la suite l'effet de la nuptialité est aussi significatif sur l'activité des femmes.

### ***2.3.2 L'entrée en vie féconde***

C'est une étape du cycle de vie familiale au cours de laquelle la femme est obligée de cesser toute activité. L'arrêt des études ainsi que les interruptions d'emplois sont les conséquences négatives de la maternité souvent mentionnées dans la littérature (Minascof, 1994 ; Anker et Hein, 1986). Les résultats du tableau 6 montrent que l'entrée en vie féconde continue d'empêcher la poursuite des études chez les filles. Les naissances maritales ou prémaritales précipitent la sortie des filles du système éducatif. Les mesures prises par le gouvernement camerounais dans le cadre des politiques de la promotion féminine autorisent la réadmission dans les écoles des filles victimes de grossesses pendant la période scolaire (Minascof, 1994). Mais des actions beaucoup plus concrètes devraient être menées en milieu scolaire en vue de permettre aux filles d'éviter les grossesses. Les conséquences de la fécondité sur la scolarisation des jeunes touchent aussi les garçons. On constate que la sortie du système éducatif s'accélère mais de manière non significative chez le garçon père d'un enfant hors mariage. Le risque devient significatif lorsque la naissance survient au sein de l'union. Dans ce cas la sortie de l'école s'effectue deux fois plus rapidement comparativement à la situation de célibataire sans enfant.

### ***2.3.3 Les caractéristiques des parents***

Les caractéristiques retenues pour les parents sont les emplois stables exercés par le père et la mère, les niveaux de scolarisation du père et de la mère, et la cohabitation de la fille ou du garçon avec ses parents. Parmi ces variables, seules l'éducation et la cohabitation avec les parents se sont révélées déterminantes du maintien des filles et des garçons à l'école. On constate en effet que la cohabitation avec les parents constitue un frein à l'abandon scolaire des filles et des garçons. Par ailleurs l'éducation de la mère favorise le maintien à la fois des filles et des garçons à l'école ; mais par contre l'éducation du père ne favorise de manière significative que la scolarisation des garçons.

### ***2.3.4 Les effets de période et de génération***

L'introduction de la période et de la génération dans le modèle d'analyse permet non seulement de vérifier si l'impact du mariage et de la fécondité sur la scolarisation se maintient quelles que soient la période et la génération, mais aussi d'examiner la variation de l'arrêt des études en fonction de la période et de la génération. Les résultats obtenus montrent que ces deux variables n'ont des effets significatifs que sur la scolarisation des hommes. La génération des hommes nés en 1952-1961 sort plus rapidement du système éducatif que celle des hommes nés en 1942-1951. Et c'est au cours de la période 1991-1996 que l'on observe les risques élevés de sortie rapide de l'école. Plusieurs hypothèses (à vérifier ultérieurement) pourraient être avancées, on retiendra notamment l'impact de la conjoncture économique au cours de cette période. Les résultats que l'on observe chez les femmes ne varient pas de manière significative d'une génération à une autre, et d'une période à une autre.

## **2.4. Les implications sur l'activité des femmes**

Dans la plupart des sociétés africaines où le niveau de fécondité est très élevé, les rôles d'épouse et de mère ont des effets négatifs sur la situation des femmes sur le marché du travail (Anker et Hein, 1986 ; Collier et al. cité par Aka Kouamé, 1999). Le rôle de mère constitue un

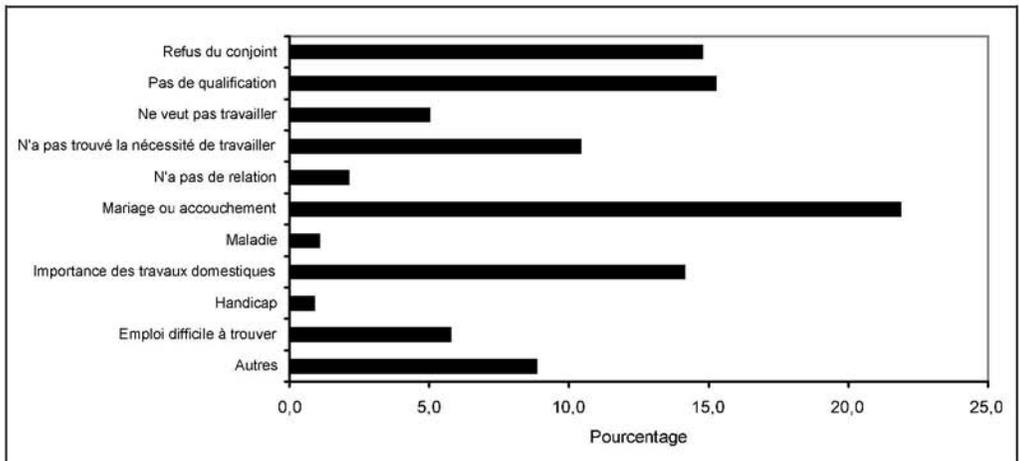
obstacle à l'exercice de certaines fonctions lorsque la femme accouche fréquemment. Quant au rôle d'épouse, la femme mariée est obligée d'avoir l'autorisation de son mari avant d'exercer certaines activités. Et la Constitution camerounaise reconnaît au mari le pouvoir de décision sur la situation d'activité de son épouse. En effet, l'article 74 de l'ordonnance du 26 juin 1981 portant organisation de l'État Civil au Cameroun : « *la femme mariée peut exercer une profession séparée de celle de son mari ; le mari peut s'opposer à l'exercice d'une telle profession dans l'intérêt du ménage et de ses enfants*<sup>8</sup> ; il est statué sur l'opposition du mari par ordonnance du président du tribunal compétent rendue sans frais dans les 10 jours de la saisie après audition obligatoire des parties ».

Tous ces facteurs culturels et institutionnels nous amènent donc à penser aux implications que pourraient avoir la transition de la fécondité sur la situation d'activité des femmes. Dans quelle mesure une baisse de la fécondité qui résulterait d'un espacement assez long entre les naissances<sup>9</sup> atténuerait les effets négatifs du rôle de mère sur l'activité des femmes ? La formation de la famille à travers le mariage constitue-t-elle encore un obstacle à la vie active des femmes ? Avant d'examiner les résultats du modèle d'analyse de l'arrêt d'activité des femmes, il paraît important de s'interroger d'abord sur les raisons pour lesquelles certaines femmes restent au foyer sans travailler.

#### 2.4.1 Les femmes au foyer

Lors de l'enquête biographique à Yaoundé, on a interrogé toutes les personnes au foyer sur les raisons pour lesquelles elles ne cherchaient pas de l'emploi. La figure 2 présente les réponses recueillies au cours des entretiens avec les femmes. Le mariage ou l'accouchement passent en tête des raisons qui obligent les femmes à rester au foyer. On retrouve ensuite l'importance des travaux domestiques, le refus du conjoint, et l'absence de qualification professionnelle etc. Ces réponses illustrent pour ces femmes l'impossibilité de concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Les raisons évoquées par les femmes au foyer, notamment le refus du mari, l'importance des travaux domestiques etc. laissent penser que le régime patriarcal prévaut encore dans la ville de Yaoundé.

FIGURE 2 : LES RAISONS POUR LESQUELLES LES FEMMES AU FOYER N'ONT PAS CHERCHÉ DE L'EMPLOI



<sup>8</sup> C'est nous qui le soulignons.

<sup>9</sup> Par contrainte d'espace, le nombre de pages de la communication étant très limité, nous ne nous sommes pas lancé dans l'analyse des intervalles intergénéralisés en fonction des activités exercées par les femmes.

L'impact négatif de la vie familiale sur l'activité des femmes a aussi été observé à Dakar à partir d'une enquête biographique qualitative (Fatou Ndiaye, 1998). L'auteur montre que la difficulté à concilier la vie familiale et la professionnelle débouche sur deux situations. La première conduit au divorce car l'intensité de l'activité économique devient une source de malentendus dans le foyer. Et on constate dans ce cas que la femme prospère dans ses affaires. La seconde situation qui est la plus fréquente engendre une instabilité professionnelle, les femmes étant obligées de se plier à la volonté de leur mari. Fatou Ndiaye note que les femmes ne progressent presque pas dans leurs activités économiques.

Nous nous intéressons maintenant à l'impact du mariage et de la fécondité sur l'activité des femmes. Dans ce qui suit, une femme est considérée comme active lorsqu'elle exerce un emploi formel ou informel, ou encore lorsqu'elle est à la recherche d'un emploi. La méthodologie utilisée lors de l'enquête consistait à recueillir des informations concernant uniquement toutes les périodes d'activités d'au moins six mois. Une femme peut exercer plusieurs activités au cours d'une période, mais nous nous intéressons uniquement à l'activité déclarée comme principale. L'arrêt d'activité pour une femme est une cessation d'exercice d'un emploi (formel ou informel) et de recherche d'un emploi pour rester au foyer. De même que pour la sortie du système éducatif, l'arrêt d'activité est traité comme un événement renouvelable dans la vie d'une femme. La durée d'une activité pour une femme ayant connu plusieurs arrêts d'activité est le temps dans l'exercice de l'emploi courant ou dans la recherche actuelle de l'emploi.

#### ***2.4.2 L'impact de la sortie du célibat sur l'activité des femmes***

Le tableau 7 présente les résultats de l'analyse de l'activité des femmes en rapport avec la vie familiale (mariage et procréation). L'impact de l'entrée en union est négatif sur la vie active des femmes. Les résultats du modèle montrent en effet qu'une femme nouvellement mariée a plus de chances de sortir rapidement du marché de l'emploi pour rester au foyer.

L'analyse de l'insertion professionnelle à Yaoundé montre que les femmes célibataires accèdent généralement aux emplois informels qui leur rapportent très peu de revenus (Kishimba, 2000a). Il s'agit en général des emplois exercés pour subvenir aux besoins de base. L'entrée en union vient en quelque sorte soulager la souffrance endurer pendant le célibat. Mais en revanche lorsque les femmes accèdent aux emplois du secteur formel, elles connaissent très peu de mobilité comparativement aux hommes (Kishimba, 1999).

Les risques d'arrêt d'activité sont très élevés pour la jeune génération (1962-1971). Elles ont 4 fois plus de chances de quitter rapidement le marché de l'emploi que la génération 1942-1951. Les jeunes, par rapport à leurs aînés, arrivent sur le marché de l'emploi dans un contexte de crise. L'offre de l'emploi formel se réduit tandis que les emplois informels se multiplient. Les jeunes n'ont pas d'autres choix que de s'insérer dans le secteur informel où ils connaissent beaucoup de mobilité professionnelle. La conjoncture économique pourrait en partie justifier les risques élevés d'arrêt d'activité pour les jeunes.

#### ***2.4.3 L'impact de la fécondité sur l'activité des femmes***

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, la naissance d'un enfant n'entraîne pas l'arrêt d'activité de la femme (tableau 7). Ce résultat pourrait se comprendre dans la mesure où la législation en matière d'emploi autorise le congé payé de maternité et une réduction de temps de travail pour la femme qui allaite (Minascov, 1997). Les femmes observeraient un arrêt momentané d'activité à l'accouchement puis reprendraient après le congé de maternité. Dans certaines entreprises camerounaises, l'interruption d'activité à la suite de la maternité va jusqu'à quatre mois de congé voire plus. La maternité pourrait dans ce cas avoir des effets négatifs sur le plan de l'acquisition de l'expérience professionnelle. Nous n'avons pas la possibilité de vérifier cette hypothèse à partir de nos données.

TABLEAU 7 : MODÈLE DE RÉGRESSION DE COX DE L'ARRÊT D'ACTIVITÉ DES FEMMES

Les variables indépendantes	Risques relatifs	Seuil
1. Sortie du célibat • <i>Non (Référence)</i> • <i>Oui</i>	1,000 1,752	**
2. Naissance d'un enfant • <i>Non (Référence)</i> • <i>Oui</i>	1,000 1,053	
3. Niveau d'éducation atteint • <i>Primaire</i> • <i>Secondaire</i> • <i>Supérieur</i>	1,000 0,892 1,277	
4. Cohorte de naissance • <i>1942-1951</i> • <i>1952-1961</i> • <i>1962-1971</i>	1,000 2,321 4,332	***
5. Période • <i>Avant 1986</i> • <i>1986 -1990</i> • <i>1991 -1996</i>	1,000 0,892 1,277	
6. Lieu de résidence • <i>Hors Yaoundé</i> • <i>Yaoundé</i>	1,000 0,839	
<i>N.B: (*) : Significatif au seuil de 10 %, (**): Significatif au seuil de 5 %, (***) : Significatif au seuil de 1 %</i>		

Parmi les autres variables introduites dans le modèle, seule la cohorte de naissance s'est révélée avoir un effet significatif. Les jeunes générations ont plus de chances de voir leur activité s'arrêter plus rapidement que leurs aînés. Plusieurs raisons pourraient expliquer ce résultat, on mentionnera entre autres les difficultés d'insertion et d'adaptation des jeunes au milieu professionnel, la conjoncture économique entraînant une modification importante de l'offre d'emploi etc. S'agissant de la modification de l'offre d'emploi, les employeurs seraient obligés de créer des emplois à temps partiel, n'ayant pas de moyens de garder leurs employés à temps plein.

### Conclusion

Cette étude avait pour objet d'évaluer l'impact de la baisse de la fécondité sur la scolarisation des femmes et leur situation sur le marché du travail. Cette préoccupation nous a amené dans un premier temps à examiner les rôles masculins et féminins dans le contexte africain et camerounais en particulier, en mettant l'accent sur les rôles d'épouse et de mère. Les analyses que nous avons réalisées montrent que la transition de la fécondité est bien amorcée au Cameroun, et qu'elle est plus avancée dans la ville de Yaoundé. On observe notamment un recul de l'âge au premier mariage et une hausse de la prévalence contraceptive. Malgré ces changements démographiques, on continue à observer les effets négatifs du mariage et de la fécondité sur la scolarisation et l'activité des femmes, ainsi que sur la scolarisation des hommes. Mais ces derniers auraient peut-être l'avantage de quitter l'école avec un niveau

d'éducation supérieur à celui des femmes en général. En ce qui concerne l'activité des femmes, on constate encore des difficultés à concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Certaines femmes restent au foyer pour des raisons liées au mariage, à l'accouchement, au refus du mari etc. On note également une sortie des femmes du marché de l'emploi entraînée par l'entrée en union. Beaucoup d'efforts ont été déployés par l'État camerounais dans le cadre de la promotion de la femme, mais il demeure encore quelques obstacles qui empêchent la femme de concilier la vie familiale à la vie professionnelle.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANKER Richard et HEIN Catherine, 1986. Inégalités entre hommes et femmes sur les marchés urbains du travail dans le tiers monde, BIT, Genève, 136p.
- ANTOINE Philippe et NANITELAMIO Jeanne, 1995. Peut-on échapper à la polygamie à Dakar ?, Les Dossiers du CEPED N°32, Paris, 31 p.
- FATOU NDIAYE, 1998. « L'impact de la vie familiale sur l'activité entrepreneuriale des femmes au Sénégal », in: Afrique et Développement vol.XXIII, Nos 3 & 4, Special Issue on Gender Relations, CODESRIA, Dakar, pp.149-161.
- KOUAME Aka., 1999. Éducation et emploi des femmes à Abidjan, l'Harmattan, collections sociétés africaines & diaspora, 287 p.
- KOUAME Aka, BEINING Eric, GUEYE Abdoulaye, KUEPIE Mathias, NGOY KISHIMBA, 1999. « L'enquête Crise et insertion urbaine à Yaoundé », in: Groupe de réflexion sur l'approche biographique, biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques, Méthodes et savoirs, PUF/DIFFUSION, Paris, pp.221-240.
- KOUTON Étienne, 1996. « Évolution de la fécondité par sexe au Sud-Bénin depuis 1874 et transition des rôles idéaux de mère et d'épouse », Communication au séminaire international *Femmes et gestion des ressources : bilan des connaissances et perspectives d'avenir*, IFORD, Yaoundé, 5-7 février 1996, 29 p.
- LOCOH Thérèse, 1996. « Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse », in: Coussy J. et Vallin J. (dir.), *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Les Études du CEPED n°13, Paris, pp.445-470.
- MINASCOF, 1997. *Plan d'action national de l'intégration des femmes au développement (PANIFD)*, République du Cameroun, Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine, version provisoire, Yaoundé, 227 p.
- MINASCOF-FNUAP, 1994. *Recherche sur le poids de la tradition et de la religion sur la situation de la femme du grand Nord*, Projet Femmes, Population et Développement : promotion des femmes par l'éducation en matière de population, République du Cameroun, Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine, Yaoundé, 151 p.
- NGOY KISHIMBA, 1999. « Crise et mobilité socioprofessionnelle à Yaoundé », in: Degenne A., Lecoutre M., Lièvre P., Werquin P. (éds) *Insertion, transition professionnelle et identification de processus*, Document Céreq-CNRS-CER, séminaire n°142, mai 1999, Marseille, pp.255-270.
- NGOY KISHIMBA, 2000 a. « Vie féconde et parcours socioprofessionnel des femmes à Yaoundé », in: Bertrand H., Degenne A., Guillot O., Rose J., Werquin P. (éds) *Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus*, Document Céreq-CNRS-Université de Nancy 2, séminaire n°148, Marseille, pp.71-87.

NGOY KISHIMBA, 2000 b. « Transition de la fécondité au Cameroun (1978-1998) », Communication au Colloque Jeunes Chercheurs *Démographie : Nouveaux champs, Nouvelles recherches*, Centre de Recherches Populations et Sociétés, Université de Paris X-Nanterre, 11-12 janvier 2000, Paris, 17 p.

NNAMA Aloys, 1996. « Quand la femme décide : changement du rôle des femmes agricoles au Sud-Cameroun après la crise du cacao », Communication au séminaire international *Femmes et gestion des ressources : bilan des connaissances et perspectives d'avenir*, IFORD, Yaoundé, 5-7 février 1996, 7 p.

OPPONG Christine, 1988. « Les femmes africaines : des épouses, des mères et des travailleuses », in: Tabutin D.(dir), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Harmattan, Paris, pp. 421-440

SOW Fatou, 1993. « Les initiatives féminines au Sénégal, une réponse à la crise », Communication au Colloque *État et société au Sénégal : Crise et dynamiques sociales*, CEAN/IFAN, 21-26 octobre 1991, Dakar.

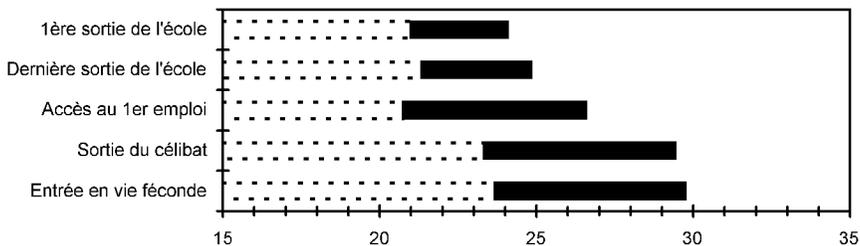
TITI Nwel, 1985. « Le statut de la femme dans les mythes Basaa d'origine », in: Barbier J.C.(éds), *Femmes du Cameroun : mères pacifiques, femmes rebelles*, Éditions de l'ORSTOM-KARTHALA, pp.25-36.

WAKAM Jean, 1994. De la pertinence des théories économistes de fécondité dans le contexte socio-culturel camerounais et négro-africain, Les cahiers de l'IFORD N°8, Yaoundé, 527 p.

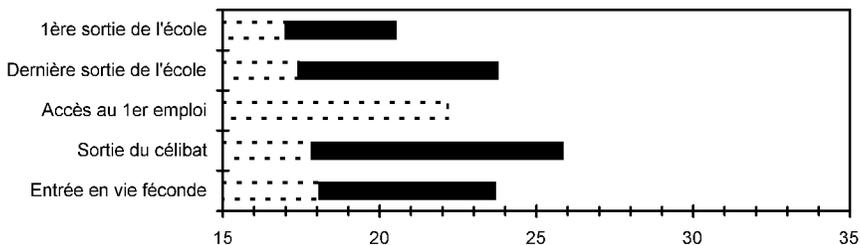
YANA Simon David, 1995. A la recherche des modèles culturels de la fécondité au Cameroun, UCL-Institut de démographie, Académia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 329 p.

**ANNEXE : Calendrier des événements familiaux et socioprofessionnels**

**a - Hommes de la génération 1942-1951**

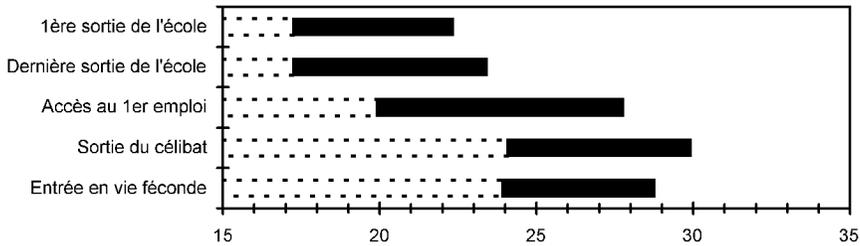
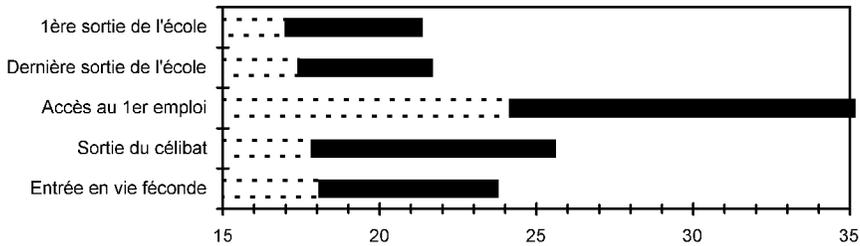
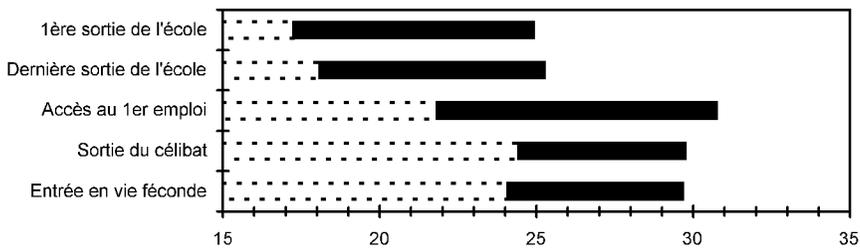
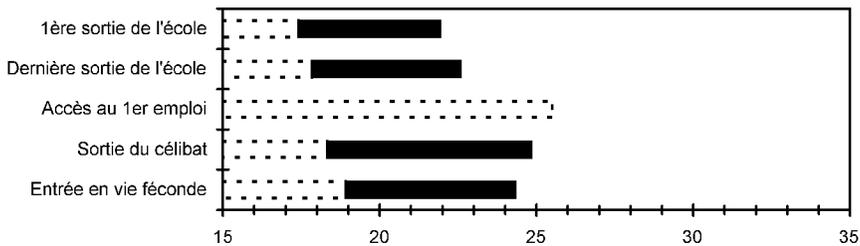


**b - Femmes de la génération 1942-1951**



⋯ : Q1 (25 %)

■ Ecart interquartile

**c - Hommes de la génération 1952-1961****d - femmes de la génération 1952-1961****e - Hommes de la génération 1962-1971****f - Femmes de la génération 1962-1971**

: : Q1 (25 %)

■ Ecart interquartile